

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 2 JUN 2022

Nombre de Conseillers :
En exercice : 45
Présents : 31
Pouvoirs : 9
Votants : 40

Date de convocation du Conseil Communautaire :
20/05/2022

Le 2 juin 2022, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, à la salle des fêtes à Saint Didier de Formans.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Patrick CHARRONDIERE (Pouvoir Amina LEGHNIDER), Armand CHAUMONT (Pouvoir Ingrid BESSON), Jacques CORMORECHE (Pouvoir Laëtitia BORDELIER), , Nicole DUGELAY (Pouvoir Gaëlle LICHTLE), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Marcel BABAD), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Patrick NABETH, Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON, David POMMIER (Pouvoir Emilie BERTHOLON), Pierre ROSET (Pouvoir Christine FORNES), Catherine VIGNON (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN).

Secrétaire de séance : Christine FORNES.

OBJET : FINANCES – Vente de matériel informatique pour personne déficiente visuelle et sortie de l'actif

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président chargé des finances, informe le Conseil qu'il est proposé de vendre du matériel informatique spécialisé pour personne déficiente visuelle qui ne sera plus utilisé au sein des services de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée.

En effet, ce matériel avait été acquis par la CCDSV sur indications de l'ergonome des services de médecine du travail pour améliorer les conditions de travail d'un agent reconnu travailleur handicapé.

Cet agent a terminé sa mission au sein de la CCDSV et souhaite acquérir ce matériel.

Il s'agit du matériel suivant :

Biens	Année achat	Motif de la vente	Montant inscrit à l'actif en € TTC	Amortissement durée	VNC en € TTC	Prix de vente en € TTC	Non de l'acquéreur
Kit mains libres pour Zoomax Version : Snow 7 HD Plus Lampe Eschenbach à intensité variable Lampe Zootext 2020 niveau 2 USB Loupe à poser éclairante Scribolux Eschebbach 2,8x (Fact CFLOU 66634)	2020	Matériel spécifique pour personne déficiente visuelle non utilisé par le personnel de la CCDSV	2 534,80	844,93 1/3 ans	1 689,87	1 267,40	Valérie DELAGE 11 rue du Thévenet 38390 BOUVESSE QUIRIEU

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 12/05/2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité décide :

- ✓ **DE VENDRE** le bien décrit ci-dessus aux conditions telles que présentées ;
- ✓ **D'AUTORISER** le déclassement du bien et sa sortie de l'actif ;
- ✓ **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette vente et à tous les actes à intervenir pour la sortie d'actif du bien ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits relatifs à cette vente sont ouverts au Budget Principal.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : - 8 JUIN 2022
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20220602-2022C93-F1
Affichage le : - 8 JUIN 2022

A Trévoux, le 02/06/2022,

Le Président,
Marc PECHOUX

